

Paris, le 12 DEC. 2013

COMMISSION MÉDICALE  
D'ÉTABLISSEMENT DE L'AP-HP

SOUS-COMMISSION VIE  
HOSPITALIÈRE

À l'attention des présidents des CMEL et CCM  
et des présidents des CVH locales

3, avenue Victoria  
75184 PARIS Cedex 04  
Standard 01 40 27 30 00  
Sites internet  
[www.aphp.fr](http://www.aphp.fr)  
<http://cme.aphp.fr/>

Objet : lancement de la messagerie d'alerte de la CVH

Madame, Monsieur, cher confrère,

La sous-commission de la Vie Hospitalière (CVH) de la CME, travaille, depuis sa mise en place, en lien étroit avec les sous-commissions de la Vie Hospitalière locales (CVHL), dont les présidents sont régulièrement associés aux travaux.

L'une des missions des CVH centrale et locales consiste à apporter aide et soutien aux praticiens en situation de souffrance professionnelle.

À cette fin, nous vous annonçons le lancement d'une messagerie à l'intention de l'ensemble des praticiens de l'AP-HP en situation de souffrance professionnelle. Par l'intermédiaire d'une adresse mail dédiée, tout praticien peut ainsi accéder à un dispositif d'aide et de recours.

Cette messagerie a été présentée à la CME lors de sa séance du 12 février 2013.

Lorsque de telles situations sont signalées, les CVH locales interviennent en première ligne, avec le soutien de la CVH centrale. La CVH centrale n'examine que les cas qui ne peuvent pas être traités localement.

Nous vous demandons d'informer l'ensemble de la communauté médicale de votre GH de l'existence de ce dispositif. Pour vous y aider, un diaporama de présentation est à votre disposition et pourra être utilisé comme support lors de vos réunions d'information. Nous sommes aussi volontaires pour venir personnellement présenter le dispositif et répondre à vos questions, si vous le souhaitez.

Des affiches et des cartes seront à la disposition des bureaux du personnel médical en vue d'une large diffusion.

Dans l'espoir d'avoir retenu toute votre attention et avec nos remerciements pour votre contribution à la lutte contre la souffrance au travail des personnels médicaux, nous vous prions d'accepter nos salutations dévouées,

Le président  
Patrick DASSIER



Le vice-président  
Nicolas Dantchev

